



Communiqué de presse
Paris, le 3 septembre 2026

RESULTATS 1^{er} semestre 2026¹

Le résultat du premier semestre est pénalisé par les premiers effets de la sécheresse 2026, particulièrement précoce, qui aggrave la sinistralité liée au phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA). Pour l'ensemble de l'année, cette sécheresse revêt un caractère historique par son intensité et sa durée.

Les faits marquants et résultats :

Le chiffre d'affaires de CCR (primes émises brutes) atteint 2 078 M€ au 30 juin 2026, en progression de 200 M€ (+ 10,7 %) par rapport à 2025.

- La croissance est principalement soutenue par les effets de la revalorisation de la surprime Cat Nat intervenue le 1^{er} janvier 2025. Cette mesure, dont l'impact est pleinement effectif cette année, continue de contribuer à la progression des primes à hauteur de + 167 M€.
- Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires se répartit entre 95,1 % pour l'activité Cat Nat, 4,6 % pour le risque attentats, 0,2 % pour les risques exceptionnels et 0,1 % pour les activités en run-off.

La sécheresse 2026 revêt un caractère historique par son intensité et sa durée. Les conséquences attendues sur la sinistralité RGA de l'année seront très significatives, mais il est encore trop tôt pour en apprécier précisément l'ampleur. Une première estimation annuelle ne pourra être établie qu'à partir de novembre, lorsque les données d'observation de l'humidité des sols à fin septembre seront disponibles.

Au titre du 1^{er} semestre 2026 la sinistralité s'élève à 731 M€

- Après des conditions de sols exceptionnellement humides en début d'année, le déficit hydrique s'est accru rapidement et continûment à partir de mars, et la sécheresse à fin juin 2026 a été généralisée à l'ensemble du territoire métropolitain. Les indices d'humidité des sols ont atteint des niveaux inférieurs à ceux relevés à la même période en 2022, année marquée par une sinistralité record au titre du retrait gonflement des argiles (RGA). CCR a ainsi d'ores et déjà constitué une provision de 500 M€ pour ce péril au titre des sinistres survenus au premier semestre 2026.
- La part inondation des événements Nils et Pedro représente 178 M€ de dommages pour CCR (il est rappelé que les dommages liés aux conséquences des vents ne relèvent pas du régime Cat Nat).

¹ Les chiffres et informations présentés ci-avant n'ont pas été certifiés par les commissaires aux comptes. Ils ont fait l'objet d'une revue limitée par ceux-ci.

- Le solde de la sinistralité du semestre provient de la sinistralité attritionnelle et de l'évolution des charges relatives aux exercices antérieurs.

À fin juin 2026, le résultat net s'élève à 143 M€. Il résulte :

- du résultat technique² : 27 M€ (par rapport à 61 M€ à fin juin 2025),
- du résultat financier : 159 M€ (par rapport à 143 M€ à fin juin 2025), qui continue de bénéficier de taux d'intérêts favorables associés à la bonne structure de son portefeuille obligataire.
- Les autres éléments du résultat net sont principalement constitués de l'impôt sur les bénéfices pour -39 M€ et d'éléments exceptionnels pour -3 M€.



« Le printemps et plus encore l'été 2026 ont été particulièrement secs, avec une succession de vagues de chaleur qui ont durement touché le pays et les Français. La sécheresse des sols préfigure une année d'intensité historique du phénomène de retrait-gonflement des argiles. Les indicateurs d'humidité intégrant toute la période de juillet à septembre seront déterminants pour établir une première estimation annuelle des dommages causés par le RGA. »
Édouard Vieillefond, Directeur général de CCR

À propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 74 61 38 76

-

www.ccr.fr

² Résultat technique hors produits financiers alloués